



**HAL**  
open science

## Développement et abandon d'un sanctuaire du III<sup>e</sup> s. à Sains-du-Nord chez les Nerviens

Pascal Neaud

► **To cite this version:**

Pascal Neaud. Développement et abandon d'un sanctuaire du III<sup>e</sup> s. à Sains-du-Nord chez les Nerviens. Gallia - Archéologie de la France antique, 2014, La fin des dieux, 71 (1), pp.81-95. hal-01932557

**HAL Id: hal-01932557**

**<https://hal.science/hal-01932557>**

Submitted on 6 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Développement et abandon d'un sanctuaire au III<sup>e</sup> siècle à Sains-du-Nord chez les Nerviens

Pascal NEAUD

**Mots-clés.** Cité des Nerviens, agglomération, grand sanctuaire, tombes fondatrices, pratiques rituelles, incendie, carrière.

**Résumé.** Une fouille préventive menée entre 2010 et 2011 à Sains-du-Nord (Nord) a révélé la présence d'un vaste sanctuaire. Deux tombes datées de La Tène D2b ou de l'époque augustéenne précoce sont à l'origine de ce complexe. La période flavienne constitue la première phase de monumentalisation du sanctuaire qui en connaîtra une seconde, probablement vers le milieu du I<sup>er</sup> s. Il se présente sous la forme d'un quadrilatère limité à l'est par un temple flanqué de deux portiques et au sud par un mur d'enceinte. L'espace interne est caractérisé par une vaste cour et par la présence d'un enclos funéraire, d'un édicule monumentalisé par la suite et de deux temples à galerie. Une partie du mobilier céramique découvert porte la trace de pratiques rituelles et un lot de fibules constitue probablement un dépôt de fermeture ou de fondation. Après le milieu du III<sup>e</sup> s., le sanctuaire est frappé par un violent incendie entraînant sa destruction partielle. Cet événement marque la fin de sa fréquentation. Il sert alors de carrière et il est probable que les tombes soient pillées à cette époque. Dès la période carolingienne, une petite implantation est attestée. Quelques noyaux d'occupation se mettent en place au Moyen Âge et le site sert à nouveau de carrière jusqu'à l'époque moderne.

**Keywords.** Nerviorum civitas, agglomeration, sanctuary, foundation burials, ritual practices, fire, quarry.

**Abstract.** A rescue excavation in 2010 and 2011 at Sains-du-Nord (Nord) revealed a vast sanctuary. Two burials dated to the La Tène D2b or from the early Augustan period are at the origin of this cult site. The Flavian period corresponds to the first phase of monumentalization that will be succeeded by a second one, probably around the middle of the 2<sup>nd</sup> c. On the west side of this quadrangular complex a temple is built between two adjacent porticoes and the south precinct wall was found. Inside this area a vast courtyard includes a funerary enclosure, a small building, secondly monumentalized, and two temples with an ambulatory. Part of the pottery bears traces of ritual practices and a series of brooches can presumably be interpreted as a closing or foundation deposit. After the mid 3<sup>rd</sup> c., a violent fire partially led to its destruction. This event marks the end of its frequentation. It is then being used as a quarry and the burials may have been plundered at this period. From the Carolingian period, some kind of settlement is testified; groups of population settle in the Middle Age and the site again serves as a quarry up to the modern times.

Translation: Isabelle FAUDET

## LOCALISATION DU SITE ET HISTORIQUE DES DÉCOUVERTES DES XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> S.

La commune de Sains-du-Nord est située à l'extrême sud du département du Nord, elle est équidistante de 8 km des communes d'Avesnes-sur-Helpe (sous-préfecture) et de Fourmies. Localisée dans l'Avesnois, pays vallonné et bocager des contreforts des Ardennes, elle s'installe sur un plateau schisteux dominant la vallée de l'Helpe Majeure, affluent amont de la Sambre, et culminant à 234 m d'altitude. Le site se trouve rue du Moulin-à-Vent, sur le versant est du plateau.

Durant l'Antiquité, Sains-du-Nord est située en territoire nervien (fig. 65) dont la capitale primitive est Bavay/*Bagacum*<sup>93</sup>.

La commune est localisée au sud-sud-est de Bavay, dont elle est distante d'une trentaine de kilomètres environ, et à 7 km à l'est de la voie romaine Bavay-Reims/*Durocortorum*. Elle se trouve donc aux confins de la *civitas*, à proximité de la frontière de la *civitas Remorum*.

## LES DÉCOUVERTES FORTUITES DU XIX<sup>e</sup> S.

Les premières découvertes réalisées à Sains-du-Nord, antérieures à 1826, consistent en cinq ou six puits situés dans le centre du village, mais non localisés avec précision (fig. 66, n° 1). À proximité de ces puits, des fondations et des objets en bronze ont été mis au jour (*MSC*, 1859, p. 221). En 1833, sur la « Butte du Moulin à Vent » (fig. 66, n° 2), la réalisation d'une fouille par le maire du village a permis la découverte d'une construction mal caractérisée (*MSC*, 1859, p. 220) que l'on peut sans doute identifier comme une cave, si l'on tient compte

93. Bavay perd son statut de capitale de la cité des Nerviens vers le milieu du III<sup>e</sup> s., après le règne de Sévère Alexandre, au profit de Cambrai (Delmaire dir., 2011, p. 42).

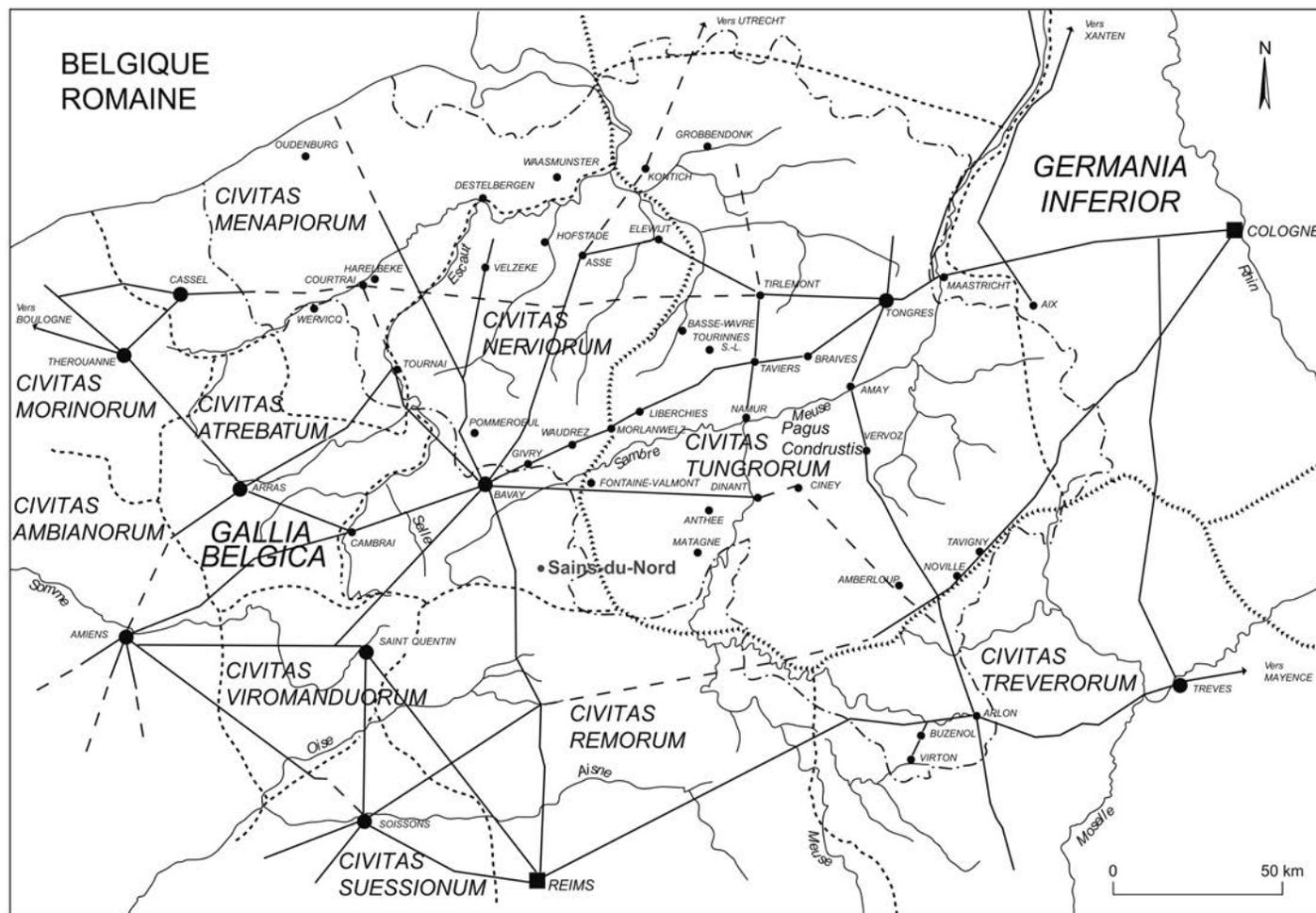


Fig. 65 – Localisation du sanctuaire de Sains-du-Nord et de la cité des Nerviens  
(DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB, d'après Raepsaet, Raepsaet-Charlier, 2007).

des recherches faites dans ce secteur au xx<sup>e</sup> s. En 1845, deux plats en étain et deux sesterces (d'Antonin et de Marc-Aurèle) ont été trouvés, mais leur localisation est inconnue (Delmaire, 1996, p. 378-379). Dix ans plus tard, trois nouveaux puits sont mis au jour dans le centre du village<sup>94</sup>, puis, en 1872, au même endroit, c'est un *dolium* intact qui a été découvert, probablement dans une cave (MSA, 1901, p. 33) (fig. 66, n° 1). Enfin, au début du xx<sup>e</sup> s., de grandes dalles de pierre ont été retrouvées près de l'église (Delmaire, 1996, p. 378-379) (fig. 66, n° 3).

### 1983-1987 : QUATRE ANNÉES DÉCISIVES

Il faut attendre la fin du xx<sup>e</sup> s. pour que le passé antique de Sains-du-Nord resurgisse. C'est en effet une période d'intenses aménagements sur la commune. Ainsi, au début des années 1970, lors des travaux de terrassement du lotissement « Talleyrand » localisé sur la « Butte du Moulin à Vent » (fig. 66, n° 4), des fondations de l'époque romaine, cinq sesterces et un fragment de « vase à visages » ont été découverts (Delmaire, 1996, p. 379). Mais ce sont véritablement les années 1980 qui marquent un tournant décisif dans la connaissance du passé antique de Sains-du-Nord.

94. Ces structures pourraient correspondre à certains puits découverts avant 1826.

En 1983, la première fouille d'urgence effectuée sur la commune se déroule au lieu-dit « le Moulin à Vent » (fig. 66, n° 5). L'intervention a eu lieu alors que la construction du lotissement des « Hauts de Sains » avait déjà ravagé une grande partie du site. Les niveaux arasés permettent tout de même la détection de cinq bâtiments à hypocaustes, d'une voie orientée est-ouest, et probablement d'une seconde très endommagée par les travaux (Broez, 1985, p. 185-229). Si l'orientation des vestiges laisse suggérer une implantation planifiée, certaines divergences plaident en faveur de plusieurs phases d'occupation qui n'ont pu être clairement définies au cours de la fouille. À l'issue de cette intervention, l'hypothèse de l'existence d'une agglomération de la cité des Nerviens, évoquée dès 1858 (MSC, 1859, p. 220), est alors émise.

La même année, sur la parcelle B1319 située à proximité de la mairie (fig. 66, n° 6), la pose d'une canalisation d'assainissement révèle la présence de niveaux antiques dont est issu un exceptionnel « vase à visages » représentant un temple à galerie périphérique et le dieu Mercure placé dans la *cella* (Broez, 1985, p. 243-251 ; Van Andringa dir., 2000, p. 27-44). La fouille menée sur cette parcelle au milieu des années 1980 a permis la découverte d'une voie orientée nord-sud bordée par un fossé. Les divers bâtiments mis au jour, notamment une cave, s'organisent par rapport à cet axe : ils lui sont soit parallèles, soit perpendiculaires (Broez, 1987, p. 50-51).

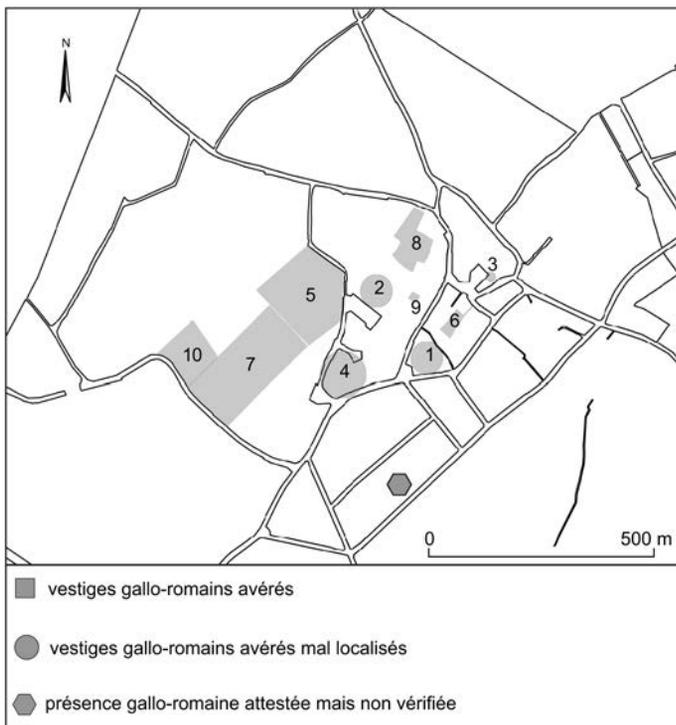


Fig. 66 – Localisation des découvertes anciennes et récentes (DAO : P. Neaud, Inrap).

### 1995-1997 : DU PREMIER DIAGNOSTIC À LA PREMIÈRE FOUILLE PRÉVENTIVE

En 1995, le premier diagnostic effectué à Sains-du-Nord, au lieu-dit « le Mur », donne lieu à une prescription de fouille réalisée entre 1996 et 1997 (fig. 66, n° 7). Une fois encore, l'axe directeur de cette occupation est une voie orientée est-ouest, large de 4 à 5 m. Elle correspond à celle révélée en 1983. Des bâtiments possédant des installations artisanales (notamment des fours) sont construits perpendiculairement à cet axe. Certains indices indiqueraient que les élévations des bâtiments étaient en torchis et clayonnage et que les toitures étaient faites en matériaux légers (absence de *tegulae* et *imbrices*). La présence des trois fours (voire quatre) et des installations attenantes (deux puits et des fosses<sup>95</sup>), de très nombreux ossements animaux (boucherie) et la découverte de nombreuses scories lors du diagnostic (Loridant, 1995) plaident en faveur d'un quartier à vocation artisanale, où l'on produisait notamment de la céramique au III<sup>e</sup> s. (Loridant, 1997). Le travail de l'argile à Sains-du-Nord est de plus attesté par une inscription en écriture cursive sur une pilette d'hypocauste (découverte lors de fouilles de sauvetage de 1983), relative à « un compte établi dans le cadre d'une briqueterie-tuilerie » (Raepsaet, Raepsaet-Charlier, 2007, p. 143). Elle concerne vraisemblablement le transport de la terre au départ d'une argilière.

95. Dont une a probablement servi de stockage d'argile, car elle était remplie d'argile verte utilisée pour la fabrication des céramiques.

### L'APPORT DES OPÉRATIONS RÉCENTES

Entre 2009 et 2013, quatre autres diagnostics réalisés sur la commune ont confirmé la présence d'une occupation antique. Le premier, localisé « rue du Moulin-à-Vent » (fig. 66, n° 8), fait suite à un dépôt de permis de lotir. Cette opération a permis l'observation du site qui fait l'objet de cette publication : un sanctuaire composé de plusieurs édifices maçonnés (Neaud, 2009). Le second diagnostic relatif au projet d'extension de la médiathèque a été réalisé en 2010 au centre du village, sur la parcelle B1319 déjà partiellement explorée de 1983 à 1987. Associés à ceux mis au jour à la fin du XX<sup>e</sup> s., les vestiges découverts semblent correspondre à un habitat doté d'une cour équipée d'un four domestique et bénéficiant d'un espace ouvert de type jardin (Neaud, 2010). En 2012, le diagnostic effectué dans le cadre du projet d'aménagement d'une école maternelle sur la parcelle B2205 a permis la mise au jour d'une rue orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest (Neaud, 2013a) (fig. 66, n° 9). Large de 2,60 m, sa bande de roulement se compose de cailloux et pierres bleues sur laquelle plusieurs ornières ont été mises en évidence. La rue est bordée sur son côté ouest par un portique à colonnade, et la fouille réalisée en octobre 2013 a révélé la présence de deux états de bâtiments. Le dernier diagnostic, réalisé en 2013 sur le plateau, à proximité de la fouille du lieu-dit « le Mur » (fig. 66, n° 10), a essentiellement permis l'observation d'une voie orientée nord-ouest/sud-est. La relative faible densité des vestiges, ainsi qu'un manque apparent d'organisation, indiquent que nous nous trouvons en périphérie de l'agglomération antique, peut-être à la limite de son extension qui serait marquée par la voie. Il est possible que les structures découvertes appartiennent à la sphère artisanale. En effet, un premier argument consiste à prendre en compte les résultats de la fouille de 1996-1997 au lieu-dit « le Mur » qui a révélé la présence de structures artisanales de type atelier de potier. De plus, en 1995, lors du diagnostic préalable à cette intervention, de nombreuses scories avaient été découvertes, comme c'est le cas pour cette opération. Un troisième argument en faveur d'un secteur artisanal est le comblement particulièrement riche en mobilier faunique d'une structure de grande ampleur. Les marques de découpe (typique de la grande boucherie) et l'importante quantité d'os semblent indiquer que nous nous situons à proximité d'une boucherie. Enfin, un dernier argument peut être avancé : la nature du substrat géologique, de l'argile. La production de céramique locale a nécessité l'extraction d'argile, or ce matériau n'est présent qu'à cet endroit sur la commune, il est donc probable que l'extraction se faisait en ce lieu (Neaud, 2013b). Cette argilière pourrait peut-être correspondre à celle évoquée sur l'inscription découverte en 1984.

L'ensemble des découvertes archéologiques réalisées à Sains-du-Nord depuis le XIX<sup>e</sup> s., mais surtout depuis la fin du XX<sup>e</sup> s. et le début du XXI<sup>e</sup> s., permet clairement de la définir comme une agglomération secondaire gallo-romaine. Ses infrastructures artisanales, avérées (ateliers de potiers) ou fortement supposées (boucherie, métallurgie), offrent l'image d'une ville capable de subvenir à ses propres besoins. Malgré l'absence d'une voie romaine reconnue la reliant à la voie Bavay-Reims, ses rues, ainsi que la voie récemment mise au jour, plaident en faveur d'une agglomération bien connectée au réseau viarie de la *civitas*.

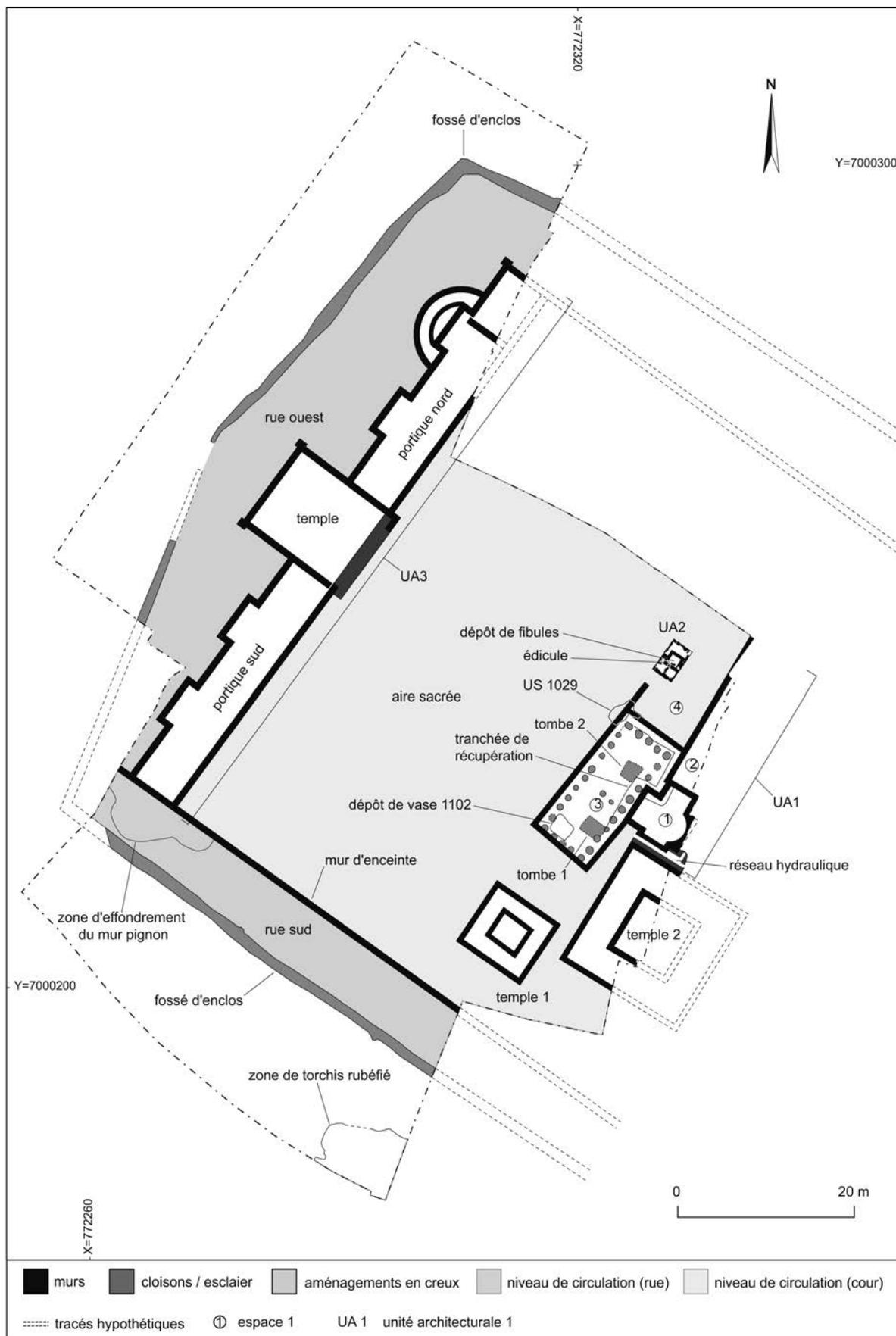


Fig. 67 – Plan-masse du sanctuaire gallo-romain de Sains-du-Nord dans son dernier état (DAO : P. Neaud, Inrap).

## LE SANCTUAIRE

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COMPLEXE

Le sanctuaire est situé sur le versant est du plateau schisteux dont la pente sud-ouest/nord-est atteint, à cet endroit, 8 % de déclivité<sup>96</sup>. L'étude pédologique<sup>97</sup> a démontré que le sol géologique a subi des modifications anthropiques (remaniements de substrat) traduisant une préparation préalable du secteur. L'implantation topographique du sanctuaire est volontaire, car il est ainsi en position dominante (accentuée par la pente) par rapport à l'agglomération ; visible de loin, il marque le paysage de sa présence.

L'emprise du projet d'aménagement a permis de fouiller la partie ouest du sanctuaire, ainsi probablement qu'une grande partie de l'aire sacrée. Il semble se présenter sous la forme d'un vaste quadrilatère, globalement orienté nord-est/sud-ouest, délimité au nord-ouest par un temple flanqué de portiques (unité architecturale 3) et au sud par un mur d'enceinte (fig. 67). Le complexe bâti est lui-même délimité par des fossés d'enclos qui adopteraient le même plan. Les limites nord et est, qui se situent hors emprise dans des parcelles actuellement loties, nous sont totalement inconnues. De ce fait, les dimensions du complexe ne peuvent être précisées avec exactitude. Seule la face ouest est intégralement connue (et par symétrie nous accepterons cette dimension pour la face est) : elle mesure environ 78 m de longueur hors œuvre. Concernant la forme générale du sanctuaire, il est difficile de proposer un plan rectangulaire ou carré en se référant à d'autres complexes cultuels aux plans relativement similaires. De même, dans le cadre d'un ensemble de forme rectangulaire, il nous est impossible de savoir si l'unité architecturale 3 correspond au petit ou au grand côté du quadrilatère. Les exemples de sanctuaires quadrangulaires dotés d'un simple mur d'enceinte sur une face<sup>98</sup> ne nous permettent pas de trancher, puisque les deux cas de figure sont présents<sup>99</sup>. Si nous proposons un plan carré, la superficie du complexe bâti serait d'environ 6 160 m<sup>2</sup>. Définir une superficie dans le cadre d'un complexe rectangulaire est plus délicat, compte tenu de l'asymétrie inhérente à ce type de plan. Toutefois, une superficie minimale peut être proposée si nous restituons l'intégralité du plan du temple 2 (en le considérant comme carré), car la face est du sanctuaire ne peut exclure cet édifice. Ainsi, les faces sud et nord ne peuvent être inférieures à 73 m, ce qui nous donne une superficie minimale de 5 730 m<sup>2</sup>. Le sanctuaire se rapprochant le plus de ces dimensions éventuelles est celui de Jublains (Mayenne) qui mesure 73 m de largeur et 78 m de longueur (Péchoux, 2010, p. 286). Dans une moindre mesure, nous pouvons aussi le comparer au sanctuaire du « Haut-Bécherel » à Corseul (Côtes-d'Armor) qui est large de 78 m environ et long d'environ 81 m (Provost *et al.*, 2010, p. 152). L'aire sacrée se compose d'une cour de graviers et cailloux de pierre bleue observée sur environ 2 050 m<sup>2</sup>. Si nous considérons que la limite nord-est du complexe est un simple mur, nous pouvons



Fig. 68 – Le dépôt de céramiques 1102, vu du nord-ouest (cliché : J. Clerget, Inrap).

estimer qu'elle occuperait une superficie de 2 750 m<sup>2</sup> environ. La surface importante occupée par cet espace au sein de l'aire sacrée ne peut s'expliquer que par la présence d'une foule nombreuse venue assister aux cérémonies, elle participe de la liturgie du sanctuaire. Plusieurs édifices sont localisés à l'est de la cour, car malgré la limite de l'emprise de fouille, il est peu probable qu'ils se situent au centre de l'aire sacrée. À l'extérieur du sanctuaire on trouve des rues<sup>100</sup> composées de graviers et cailloux de pierre bleue et délimitées par les fossés d'enclos. Ces différentes caractéristiques permettent de l'identifier à un « grand sanctuaire » de la cité des Nerviens.

### DU MOBILIER ET DES RITES

L'étude du mobilier (céramique et métallique) et des os animaux autorise l'identification de certaines pratiques organisées dans le sanctuaire.

#### LES PRATIQUES RITUELLES AVÉRÉES : VASES MUTILÉS ET DÉPÔT DE FIBULES

Un important dépôt de vases complets<sup>101</sup> a été mis au jour dans l'espace 3 (dépôt 1102). Il s'agit essentiellement de contenants à liquides en *terra nigra* et en commune sombre : petites bouteilles à col moyen, pots et bouteilles globulaires, cruches dont deux en pâte orange limoneuse (fig. 68)<sup>102</sup>. Ce dépôt semble devoir être considéré comme étant relatif aux honneurs rendus aux défunts, mais aussi, du fait du contexte religieux, aux dieux. Du mobilier céramique similaire, mais réduit à l'état de milliers de tessons, a été découvert à l'angle nord-ouest de l'espace 3 (US 1029). Ce rejet correspond au comblement final d'une tranchée de récupération. L'ensemble de ces céramiques est daté de la période flavienne à la première moitié du II<sup>e</sup> s., toutefois, la construction de l'espace 3 intervenant entre le début

96. Point haut : 205,70 m NGFign69 ; point bas : 197,70 m NGFign69.

97. Étude réalisée par Kai Fechner (Inrap).

98. Comme les sanctuaires de Blicquy (Belgique), de Vaugrenier à Antibes (Alpes-Maritimes) et de Saint-Brice à Chartres (Eure-et-Loir).

99. Rectangulaire pour Saint-Brice, carré pour Blicquy et Vaugrenier.

100. Définition d'après Robert, Verdier, 2009, p. 14-29.

101. Plus de cent céramiques.

102. Signalons la présence de cinq petits couvercles ou plats miniatures.

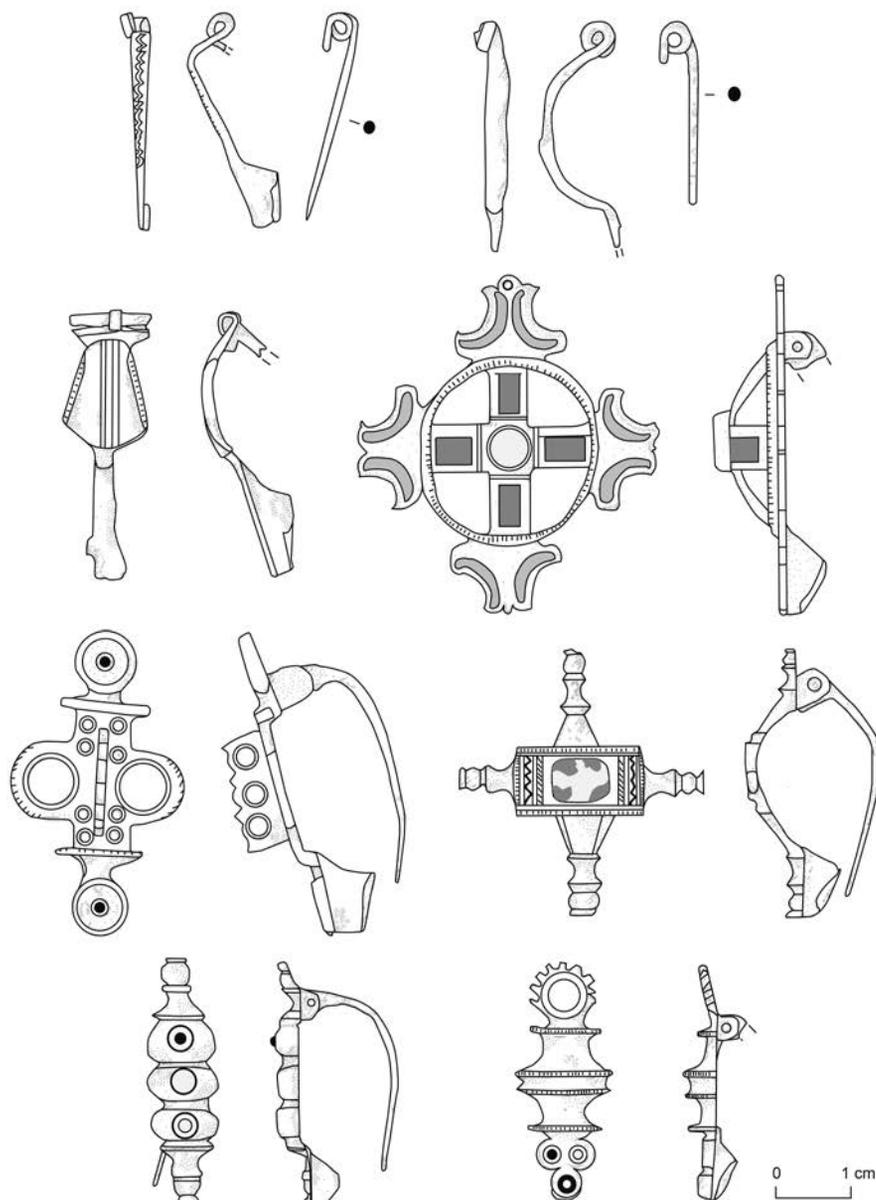


Fig. 69 – Exemples de fibules gallo-romaines issues du dépôt (DAO : B. Leriche, Inrap).

et la première moitié du II<sup>e</sup> s., la période flavienne peut être écartée. Outre l'intégrité des vases du dépôt 1102, l'intérêt de ce mobilier réside dans les traces rituelles qui ont pu être observées (Willems, Neaud, 2012 p. 539-544). Les pratiques mises en évidence sont essentiellement relatives à la mutilation volontaire de contenants selon trois modes différents : percements et semi-percements ; bris intentionnel du col (intégral ou partiel) ; exposition au feu. La plus fréquente est le bris intentionnel : le bord du vase est soit cassé sur plusieurs parties, soit totalement détruit ou, plus rarement, le bord et le col ont été enlevés. Le percement ou le semi-percement (le vase n'est pas réellement troué) s'effectue par l'intermédiaire d'un objet rond ou plat. Les percements sont effectués sur n'importe quelle partie du vase, sans distinction de catégorie ou de forme. La troisième pratique observée est l'endommagement par le feu. Les vases ne semblent pas directement déposés dans le feu et certaines de ces céramiques peuvent aussi porter des traces de bris ou de percements. L'ultime geste mis en évidence est l'apposition de *graffiti* avant ou après cuisson. Si l'un des vases porte proba-

blement un chiffre sur l'épaule, les autres marques sont très simples : une croix incisée, une simple ligne ou un petit « V » placés sur le fond du vase. Bien que ces pratiques se rencontrent dans les contextes funéraire<sup>103</sup> et culturel<sup>104</sup>, leur signification exacte<sup>105</sup>, en l'absence de texte, peut difficilement être appréhendée à l'heure actuelle.

Parmi le mobilier métallique, un lot de vingt fibules a été découvert dans un remblai de nivellement scellant l'édicule recouvert par l'unité architecturale 2 qui doit être considérée comme correspondant à la monumentalisation de ce dernier (fig. 69). Ce lot représente la moitié des découvertes sur

103. Comme par exemple, pour le bris et l'exposition au feu, dans l'ensemble funéraire de « la Favorite » à Lyon (Blaizot *et al.*, 2009, p. 162 et p. 184).

104. Des vases perforés ou découpés intentionnellement ont été découverts dans les sanctuaires de Saint-Marcel (Indre), de Tiercé (Maine-et-Loire) et du Puy-de-Dôme (Fauduet, 2010, p. 267).

105. Outre les éventuels percements relatifs à des libations et les bris qui peuvent être destinés à faire quitter aux récipients le monde des vivants.

l'ensemble du site. Sa présence dans ce remblai ne peut être fortuite et permet de le qualifier de dépôt, d'autant qu'il est apparu lors de la fouille de ce niveau que le mobilier était essentiellement concentré au-dessus de l'édicule proprement dit. Il pourrait consacrer la fermeture du monument originel et/ou la fondation du second. À l'instar de celui de Sains-du-Nord, de nombreux sanctuaires, tels ceux de Martigny (Valais, Suisse), Saint-Marcel (Indre) ou encore Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), ont livré des dépôts d'éléments de parure, qui se généralisent à l'époque augustéenne jusqu'à l'époque flavienne (Fauduet, 2010, p. 261).

### DES PRATIQUES MOINS TANGIBLES : OBJETS DE LA VIE QUOTIDIENNE, MONNAIES, OS ANIMAUX ET STATUETTES

Les divers artefacts découverts sur le site ne peuvent être ignorés en raison du contexte culturel du site. La plupart des éléments présentés ici se retrouvent en contexte d'habitat, mais ont-ils la même signification ou devons-nous les rapprocher de pratiques culturelles ?

#### Les objets de la vie quotidienne

Deux objets relatifs au jeu ont été mis au jour : un jeton en céramique et un dé en os. Deux épingles (une en os et une en alliage cuivreux), une aiguille en os et dix-neuf fibules complètent le corpus. Excepté ces dernières, le faible nombre d'exemplaires ne permet pas d'attester qu'il s'agit d'offrandes. En ce qui concerne les fibules, elles ont généralement été découvertes sur les niveaux de circulation et leur répartition spatiale ne nous permet pas de distinguer des concentrations particulières. Bien que tous ces types de mobilier se retrouvent dans des sanctuaires, c'est leur nombre et leur concentration en un lieu qui peut nous amener à les qualifier d'offrandes, comme c'est le cas à Alésia, Nuits-Saint-Georges ou encore à Corent (Puy-de-Dôme) (Fauduet, 2010, p. 263).

#### Les monnaies

Les monnaies déposées sont, jusqu'au règne d'Auguste, des émissions locales ou indigènes (Van Andringa, 2002, p. 120). À Sains-du-Nord, dix monnaies gauloises ont été découvertes sur le site, elles sont nerviennes pour neuf d'entre elles, la dernière étant rème. À l'exception d'une monnaie déposée dans le dépôt de céramique 1102, les contextes de découverte du numéraire gaulois n'autorisent pas à parler d'offrandes. Il en va de même pour la majorité des soixante-dix monnaies romaines<sup>106</sup> retrouvées hors stratigraphie ou dans des remblais (fig. 70). Les monnaies qui doivent nous intéresser sont donc celles découvertes sur des niveaux de sol ou dans des ensembles clos. Les quatre monnaies du niveau de sol du portique sud, tout comme celles retrouvées sur les niveaux de circulation, ne nous apportent aucune indication, car elles sont trop peu nombreuses et spatialement éparpillées, il s'agit donc probablement de

106. Dont « un exceptionnel sesterce de Caracalla, au type peu commun et revêtu d'une dorure partiellement conservée, la nature de ce revêtement ayant été vérifiée par une analyse qualitative en fluorescence X » (étude numismatique : Fabien Pilon, ArScan, CNRS).

pertes monétaires classiques. En revanche, le seul espace présentant une certaine concentration de monnaies est l'espace 3 avec plus d'une trentaine d'exemplaires, ce qui pourrait attester la pratique de la *iactatio stipis*. Cependant, seul un faible nombre a été retrouvé sur un niveau d'occupation, il peut donc aussi s'agir d'un tronc monétaire dispersé. Ce rituel semble plus avéré pour les dix monnaies découvertes dans le dépôt 1102.

#### Les os animaux : les indices de sacrifices d'animaux ?

Le sacrifice d'animaux est l'un des premiers éléments auxquels nous pensons quand nous évoquons la sphère culturelle. Il s'agit pourtant, en l'absence de dédicace, d'un élément difficile à mettre en évidence, car comme cela est évoqué dans l'étude archéozoologique<sup>107</sup>, compte tenu de la faible quantité d'os, il est évident que le sanctuaire a fait l'objet d'un nettoyage régulier. L'étude permet toutefois de constater une évolution de la consommation qui pourrait être due à une évolution des pratiques liturgiques que nous pourrions mettre en relation avec la construction de l'unité architecturale 3, puisque l'organisation spatiale d'un sanctuaire répond à une logique précise (Van Andringa dir., 2000, p. 12). Il est intéressant de constater que cette évolution du choix des espèces se retrouve dans un autre sanctuaire, celui de Val-de-Reuil (Eure), et que la prépondérance du porc a été observée sur plusieurs sanctuaires. Néanmoins, les os n'apportent pas une information décisive plaidant en faveur de sacrifices.

#### Les statuettes

Trois statuettes ont été mises au jour, deux sont en alliage base cuivre, un cheval miniature et un petit personnage ithyphallique, la troisième est en terre blanche et représente Vénus (fig. 71). À l'exception du personnage, le cheval et la Vénus ont été retrouvés en position secondaire. Ces trois statuettes ne peuvent pas nous donner d'indication sur les dieux honorés dans le sanctuaire. En effet, l'étude du mobilier métallique<sup>108</sup> montre qu'il ne faut vraisemblablement pas rattacher le cheval miniature à la déesse *Epona*, puisque dans ce cas les chevaux sont représentés marchant au pas comme à Châteaubleau (Seine-et-Marne) (Fauduet, 2010, p. 230), et que si la posture du personnage ithyphallique, homme cambré dévoilant son sexe en érection en remontant sa toge des deux mains, évoque immédiatement le dieu Priape, la médiocre qualité de réalisation de la figurine n'a pas permis l'observation d'autres attributs du dieu, telle sa barbe. Quant à la statuette représentant une Vénus Anadyomène, ce type d'objet est fréquemment rencontré dans les sanctuaires, mais aussi en contexte d'habitat, car ce sont des offrandes peu coûteuses et populaires. Ces figurines peuvent être considérées comme des offrandes déposées dans le sanctuaire.

Les différentes pièces de mobilier et les os animaux découverts dans le sanctuaire ne présentent au total qu'un faible écho de l'activité religieuse déployée du I<sup>er</sup> s. au III<sup>e</sup> s. La raison est sans aucun doute le nettoyage consciencieux des sols tout au long de la période.

107. Étude réalisée par Jean-Hervé Yvinec (Inrap).

108. Étude réalisée par Alexia Morel (Inrap).

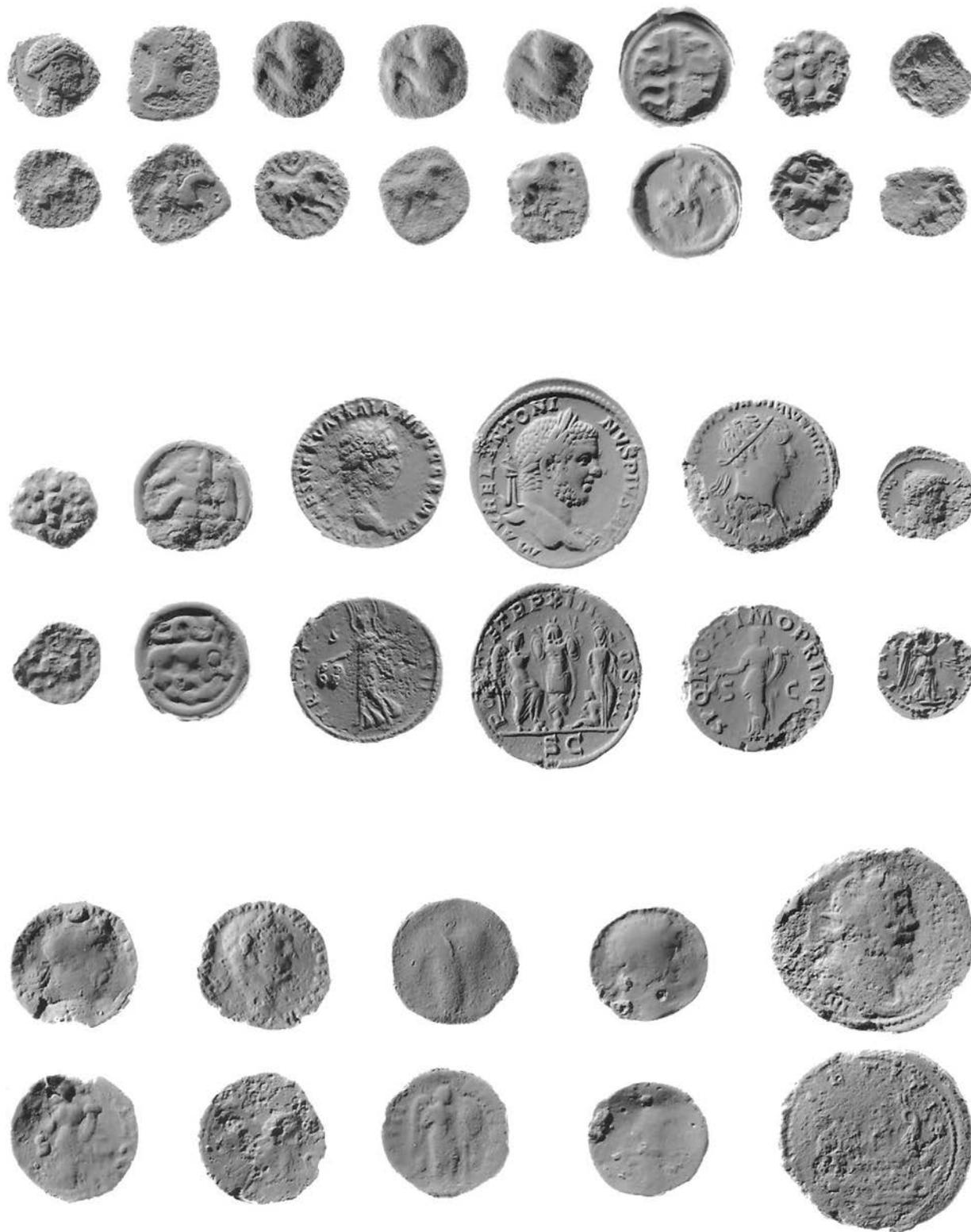


Fig. 70 – Les monnaies gauloises et quelques exemples de monnaies romaines (clichés : D. Biasi).



**Fig. 71** – *Satuettes* découvertes sur le site du sanctuaire de Sains-du-Nord : **1**, le cheval miniature (longueur : 7,5 cm ; hauteur : 5,5 cm) ; **2**, le personnage ithyphallique (hauteur du personnage : 5 cm ; hauteur du socle : 2 cm) ; **3**, la Vénus anadyomène en terre cuite (hauteur : 10,2 cm ; largeur : 3,8 cm) (clichés : D. Bossut, Inrap).

## DE LA TÈNE D2B OU D'AUGUSTE AU III<sup>e</sup> S. : NAISSANCE, APOGÉE ET FIN DU SANCTUAIRE

L'étude du mobilier céramique <sup>109</sup> montre que Sains-du-Nord s'inscrit parfaitement dans le paysage nervien, l'agglomération se tourne en plus vers le nord et le nord-est de la Gaule Belgique. Si cette étude fait ressortir <sup>110</sup> deux phases principales, la stratigraphie permet d'en établir six (fig. 72).

109. Notons l'absence totale sur le site, en dehors des tombes, de céramique protohistorique, ce qui plaide en faveur d'une fondation *ex nihilo*.

110. Étude réalisée par Sonja Willems (Inrap).

## LES DIFFÉRENTES PHASES ROMAINES DU SANCTUAIRE

La phase 1 correspond aux structures les plus anciennes du site, les deux tombes secondaires à crémation 1 et 2 sont datées de La Tène D2b ou du tout début de l'époque augustéenne : 60-30/20 av. J.-C. (Willems *et al.*, 2013, p. 84). L'étude anthropologique <sup>111</sup> permet d'établir que l'individu de la tombe 1 est un adulte de plus de dix-huit ans, celui de la sépulture 2 un adolescent ou un adulte. La présence de vases à piédouche de type « Hauviné » et surtout celle du cadre en fer dans la tombe 2 invitent à les considérer comme des sépultures de personnages de rang social élevé <sup>112</sup> (fig. 73). Les cadres en fer comparables à l'exemplaire de Sains-du-Nord proviennent essentiellement de riches contextes funéraires comme c'est le cas, pour rester dans un cadre régional, de certaines tombes de Saint-Nicolas-lez-Arras (tombes 2 et 3) datées de 20-30 apr. J.-C. (Jacques, 2007), de la tombe 39 de Raillencourt-Saint-Olle datée de 80-60 av. J.-C. (Ginoux, 2006 ; Bouche *et al.*, 2007), ou encore des tombes 106 et 116 découvertes à Marquion (Gaillard, à paraître), datées de 60-20 av. J.-C., et donc contemporaines de celles de Sains-du-Nord. Un tel mobilier accompagnait certainement des personnalités bénéficiant d'un statut privilégié. Enfin, la présence de ces deux structures dès la genèse de l'occupation, leur rôle structurant dans les aménagements ultérieurs, nous amène à les interpréter comme des tombes fondatrices.

Dès la phase 2, période comprise entre 30-20 av. J.-C. et la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., un édifice sur poteaux à deux nefs, l'unité architecturale 4, est construit à l'emplacement des tombes, chacune étant située dans une nef. Sa construction a pu intervenir peu de temps après l'installation des tombes, mais l'absence de mobilier céramique datant nous contraint à garder une fourchette large. L'édification de ce monument funéraire présente d'autant plus d'importance que le temple 1 pourrait être fondé au cours de cette phase. Cette possibilité est d'autant plus envisageable que les premiers temples à galerie remontent d'ordinaire à l'époque augustéenne (Fauduet, 2010, p. 150) et que les vestiges du temple 1 nous orientent vers une construction légère sur solins de pierre. Or, sur les sites de Mordelles (Ille-et-Vilaine), d'Entrammes (Mayenne) et « les Boissons » à Châteauneuf (Savoie), les temples romano-celtiques de ce type datent du début du 1<sup>er</sup> s. (*ibid.*, p. 151). Avec la présence du temple, nous passons d'un contexte funéraire à un contexte funéraire et religieux. Cette implantation d'un temple associé à une aire funéraire a été mise en évidence sur différents sites <sup>113</sup>, mais c'est en Suisse qu'elle a le

111. Étude réalisée par Sacha Kacki (Inrap).

112. Notons, pour chacune des tombes, la découverte lors du tamisage du comblement de paillettes d'or ce qui renforce le caractère élitaire des sépultures.

113. En France, des sépultures sous-jacentes ont été mises au jour à Oissel (Seine-Maritime) ainsi qu'à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne) où un *fanum* est construit à proximité d'une tombe de La Tène finale. À Chavéria (Jura), un mausolée est implanté à proximité d'un temple polygonal (Fauduet, 2010, p. 67) ; en Belgique, il s'agit du sanctuaire de Blicquy (Gillet *et al.*, 2006, p. 184-185) ; en Allemagne, sur le site de Newel D chez les Trévires (Rhénanie-Palatinat), un édifice à plan centré jouxte un enclos rectangulaire englobant plusieurs monuments funéraires (Castella, 2008, p. 115) ; en Grande-Bretagne, l'origine ou la vocation funéraire de temples à galerie périphérique a été mise en évidence à plusieurs reprises comme à Lullingstone et Bancroft (*ibid.*, p. 115-116). Sur ce site localisé à proximité d'une *villa* datée du 1<sup>er</sup> s., une sépulture à incinération a été découverte dans la galerie périphérique du

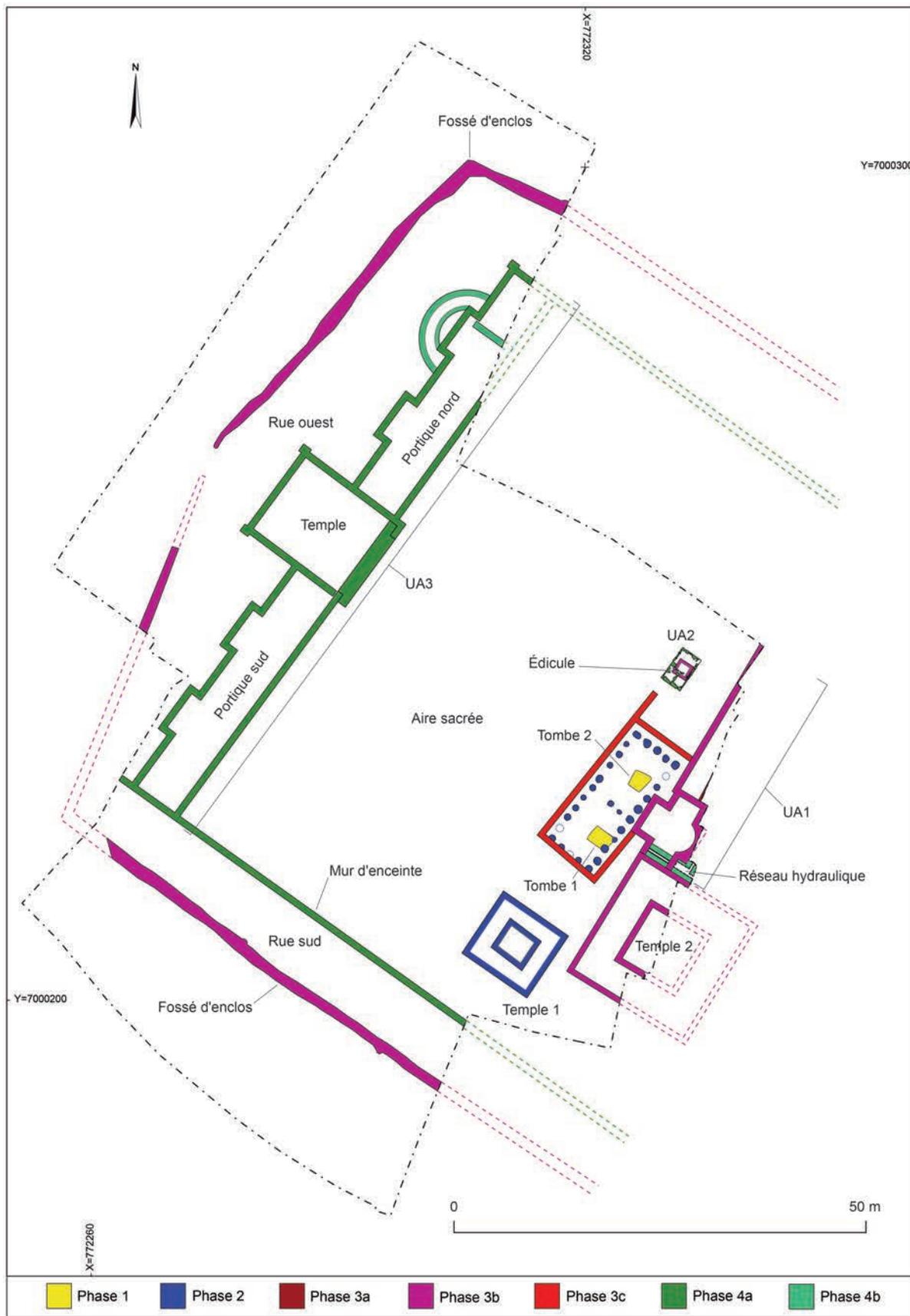


Fig. 72 – Plan phasé du sanctuaire de Sains-du-Nord (DAO : P. Neaud, Inrap).



Fig. 73 – L'amas osseux et le mobilier associé de la tombe 2, vues du sud (cliché : J. Clerget, Inrap).

plus largement été observée et le cas d'Avenches est remarquable à cet égard. Dans le quartier religieux occidental de cette ville, de nombreuses tombes ont été mises au jour<sup>114</sup> et il est très probable que le quartier religieux ait été installé sur une nécropole de La Tène finale. Le cas le plus significatif pour le site de Sains-du-Nord se trouve à 500 m environ au nord de la ville : la fouille du complexe cultuel et funéraire d'« En Chaplix » a révélé la présence d'une sépulture augustéenne (15-10 av. J.-C.) de type *bustum*. Localisée à l'origine au cœur d'un enclos quadrangulaire ouvert à l'est, elle est recouverte, quelques décennies plus tard, par le sol de la *cella* du temple Nord (Castella, 2008, p. 106). D. Castella propose d'y voir des personnages d'exception appartenant à l'élite locale, voire à l'une des plus fameuses familles helvètes. Malgré quelques différences, l'identité des défunts de Sains-du-Nord pourrait être comparable à ce cas.

La phase 3 est la principale phase d'occupation définie par le mobilier céramique, entre l'époque flavienne et la première moitié du II<sup>e</sup> s., et correspond à la première monumentalisation du sanctuaire. La stratigraphie permet de diviser cette phase en trois séquences. La première (séquence 3a) est datée de l'époque flavienne-fin du I<sup>er</sup> s. Elle est principalement signalée par un niveau de circulation extérieur fonctionnant avec le premier mur construit sur le site, mais également avec le monument funéraire. Il y a donc eu coexistence de deux modes architecturaux, comme cela a pu être mis en évidence à Trèves dans le sanctuaire de l'Altbachtal<sup>115</sup>. La transition entre la construction en bois et la construction maçonnée s'est donc faite de manière progressive. D'après les relations stratigraphiques observées, le creusement des fossés d'enceinte intervient probablement au cours de cette séquence. Ils déterminent dans un premier temps l'espace sacré.

*fanum*, tandis que la *cella* accueillait des inhumations. Notons aussi le site de Folly Lane où un temple rectangulaire à plan centré a été construit, entre la fin du I<sup>er</sup> s. et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., à l'emplacement de la crémation d'un aristocrate d'époque claudienne (*ibid.*, p. 116).

114. Le sanctuaire de « la Grange des Dîmes » a livré, sous le temple rond, deux sépultures d'inhumés assis, datées de La Tène finale (Péchoux, 2010, p. 199). À proximité, une tombe à incinération de La Tène D1 (fin du I<sup>er</sup>-début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) a été découverte juste à côté du temple de « Derrière la Tour » (*ibid.*, p. 198). Dans le secteur de « Lavoëx », deux tombes à incinération de la même période ont été mises au jour sous un quadriportique et sous l'un des deux temples à plan centré (Castella, 2008, p. 118).

115. Sous le règne d'Auguste, les édifices maçonnés sont mêlés aux édifices en bois qui définiront l'orientation générale du sanctuaire (Péchoux, 2010, p. 397).

Il est intéressant de constater qu'ils sont encore en fonction alors qu'une deuxième délimitation, caractérisée notamment par un mur d'enceinte, interviendra postérieurement. La séquence suivante (3b) est datée de la fin du I<sup>er</sup> s. à la première moitié du II<sup>e</sup> s. Elle marque le début réel de la monumentalisation du site, tout au moins pour sa partie explorée. Elle est caractérisée par la construction des espaces 1 et 2 de l'unité architecturale 1 (fig. 74), du temple 2 et de l'édicule ou autel<sup>116</sup>. Si aucune interprétation ne peut être avancée pour l'espace 2, très peu documenté, celle de l'espace 1 est problématique : aucun élément ne nous renseigne sur sa destination exacte. L'aménagement d'une abside dans cet espace est intéressant dans la mesure où cette formule architecturale apparaît dans les temples au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Italie (Morvillez, 2011, p. 257). S'il n'est pas possible de fonder l'argumentation en faveur d'un édifice de culte sur ce seul élément, le contexte du site rend cette lecture probable. Pour autant, il ne faut pas oublier que de tels complexes pouvaient comporter des bains, dans lesquels on trouve souvent le plan absidial. La question reste donc ouverte. La séquence 3c est datée du début du II<sup>e</sup> s.-150. Elle est relative à l'édification maçonnée de l'unité architecturale 4 (qui correspond alors à l'espace 3 de l'unité architecturale 1) entraînant la définition de l'espace 4. Dans le nouveau monument funéraire, deux espaces semblent dévolus au dépôt de vases en rapport avec les sépultures, car l'un et l'autre sont localisés à proximité d'une tombe.

La phase 4, que nous pouvons diviser en deux séquences, correspond à une période comprise entre le milieu du II<sup>e</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. La séquence 4a entraîne la mise en place d'un nouveau programme architectural de grande ampleur avec l'édification de l'unité architecturale 3 et celle du mur d'enceinte (fig. 75). Elle entraîne la création d'une cour centrale<sup>117</sup>, que nous pouvons qualifier d'aire sacrée, alors qu'à l'extérieur des rues sont mises en place. L'unité architecturale 3 s'organise par rapport à un grand temple central de 135 m<sup>2</sup> environ, flanqué de deux portiques occupant chacun une surface d'environ 175 m<sup>2</sup>. Les deux exemples les plus proches de cette formule architecturale sont les sanctuaires du « Cigognier » à Avenches et, dans une moindre mesure, du « Haut-Bécherel » à Corseul. Les exemples de sanctuaires équipés de portiques dotés d'exèdres rectangulaires, à l'image de ceux de Sains-du-Nord, sont nombreux<sup>118</sup>, la comparaison la plus flagrante vient d'un autre grand sanctuaire de la cité des Nerviens, celui de Blicquy. En effet, il présente sur sa face nord un portique doté de quatre exèdres rectangulaires dont les dimensions sont étonnamment proches de celles de Sains-du-Nord (Gillet *et al.*, 2006, p. 197-199). La séquence 4a voit aussi la monumentalisation de l'unité architecturale 2 (fig. 76), caractérisée par son deuxième état, et probablement le réaménagement de l'espace 1 avec la construction d'un réseau hydraulique. En effet, la création d'un nouveau temple lors de

116. L'interprétation d'un édicule semble devoir être privilégiée, car des monuments de cette dimension sont interprétés comme des chapelles (*aedicula*) par exemple sur les sites de Macé « les Hernies » (Orne), Nitry (Yonne), Guichainville (Eure) (Fauduet, 2010, p. 109), ou encore à Trèves (chapelles 19 à 24, cf. Péchoux, 2010, p. 399).

117. La présence d'une cour lors de la phase antérieure n'est pas à exclure.

118. En France, citons par exemple les sanctuaires du « Haut-Bécherel », de « Saint-Brice » (Saint-Martin-au-Val) à Chartres (Péchoux, 2010, p. 238), de la rue de la Justice à Évreux, ou encore de « la Tour-aux-Fées » à Allonnes (*ibid.*, p. 241, p. 275 et p. 306).



Fig. 74 – Vue zénithale de l'unité architecturale 1 (cliché : V. Thellier, Aerophotostudio).

cette séquence a de toute évidence modifié la liturgie et certains édifices antérieurs ont pu voir leur fonction changer.

La séquence 4b est marquée par l'aménagement de l'exèdre 4 du portique nord par adjonction d'un édifice en hémicycle sur sa face externe. Cette construction peut correspondre soit à une modification de l'exèdre, soit à un nouvel édifice. Le plan en hémicycle a été employé dans l'architecture des théâtres, des odéons, des oratoires. S'il s'agit d'un nouveau bâtiment, compte tenu de ses dimensions nous pouvons écarter l'hypothèse d'un édifice de spectacle et préférons l'interpréter, avec beaucoup de prudence, comme une basilique, plus fréquente dans l'orbite des temples<sup>119</sup>, ou alors comme une modification de l'exèdre, compte tenu de la faible puissance de sa fondation.

### LA PHASE 5 : ARRÊT DE LA FRÉQUENTATION ET DESTRUCTION DU SANCTUAIRE (SECONDE MOITIÉ DU III<sup>e</sup> S.)

Le mobilier découvert sur les derniers niveaux de circulation du sanctuaire plaide en faveur d'une fréquentation du site jusqu'au III<sup>e</sup> s. La monnaie la plus récente, découverte sur le niveau de sol du portique sud, est un antoninien frappé à Trèves

119. Plusieurs inscriptions mentionnent leur présence dans les sanctuaires de Rennes, Périgueux, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Vendeuvre-du-Poitou (Vienne) ou encore à Vendœuvres-en-Brenne (Indre) (Van Andringa, 2002, p. 110-111).

en 259-260, ce qui permet de dire que le site était toujours fréquenté après 259. En revanche, il ne l'était déjà plus au IV<sup>e</sup> s. puisque le seul tesson daté de cette période a été découvert dans un mur effondré. Outre les niveaux de circulation ou de sol, divers vestiges en creux confirment un abandon au III<sup>e</sup> s. L'arrêt de la fréquentation du sanctuaire est dû à un incendie partiel du complexe. Dans le sanctuaire, il a pu être mis en évidence en deux points opposés, à l'extrémité sud du portique sud (fig. 77) et à l'extrémité nord du portique nord ; hors de l'espace sacré, une zone d'argile rubéfiée et de charbons de bois a été mise au jour au sud de l'emprise. Tous les indices chronologiques indiquent que l'incendie est survenu au III<sup>e</sup> s. Cette datation peut être affinée par la découverte sur le niveau de sol du portique sud, scellé par les remblais d'incendie, de l'antoninien à l'effigie de Valérien I pour sa belle-fille Salonine. Cette monnaie nous donne donc comme *terminus post quem* de l'incendie l'année 259. Sa date estimative de perte (DEP)<sup>120</sup> est comprise entre 259 et 320, toutefois,

120. La date estimative de perte (DEP) représente la période pendant laquelle on estime, à partir d'arguments numismatiques et/ou physiques (l'usure par exemple), qu'une monnaie est définitivement extraite du circuit après une phase de circulation éventuellement discontinuée. Le terme de « perte » a été choisi de manière à être indépendant du motif d'enfouissement et celui d'« estimatif » pour traduire les incertitudes inhérentes à la méthode, comme la méconnaissance des phases de dépôt ou de circulation secondaire de la pièce. En pratique, la DEP s'exprime sous la forme d'un intervalle de temps caractérisé par une borne inférieure : il s'agit de la date de frappe, éventuellement pondérée du niveau d'usure pour les bronzes du Haut-Empire et une borne supérieure : il s'agit de sa date de démonétisation de la dénomination, ou bien d'une esti-



Fig. 75 – Vue aérienne de l'unité architecturale 3 (cliché : V. Thellier, Aerophotostudio).

aucun niveau de circulation ni d'incendie n'a livré de mobilier attribuable au IV<sup>e</sup> s. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons donc estimer que la destruction partielle du sanctuaire par le feu a eu lieu entre 259 et la fin du III<sup>e</sup> s. Nous pourrions encore apporter une précision supplémentaire dans la mesure où a été découverte dans l'espace 3, sur son niveau de sol<sup>121</sup>, la monnaie romaine la plus récente : un double sesterce à l'effigie de Postume frappé à Trèves en 261. Bien que dans ce secteur aucune trace d'incendie n'ait été détectée et qu'il soit possible que cette monnaie ait été perdue durant une éventuelle phase de récupération de matériaux, nous ne prenons pas beaucoup de risques, à deux années près, en fixant le *terminus post quem* de l'incendie en 261. À la suite de cet événement, le mur-pignon du portique sud s'est effondré vers l'extérieur, scellant ainsi une partie de la rue sud (fig. 78). Cet effondrement est intéressant à plusieurs titres : d'une part, il permet d'estimer la dimension minimale du mur-pignon (environ 6 m) et l'observation de détails de l'élévation (présence d'arases de tuiles) ; d'autre part, il a scellé une couche de schiste remanié recouvrant le niveau de circulation : il s'agit vraisemblablement d'un remblai destiné à la

réfection de la rue, ce qui tend à prouver que le sanctuaire était toujours en activité et entretenu au moment de la destruction qui a été subite et définitive.

### LA PHASE 6 (SECONDE MOITIÉ DU III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> S. ?) ET LES PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE : LA RÉCUPÉRATION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

#### LA PHASE 6

Plusieurs éléments permettent de définir une phase de récupération des maçonneries et autres matériaux après l'incendie. D'abord, l'unique tesson du IV<sup>e</sup> s. découvert sur l'ensemble du site provient du mur effondré du portique sud. Sa présence pourrait être relative à la récupération du parement interne du mur. Ensuite, le comblement des tranchées de récupération des hérissons de fondation des murs de l'espace 3 a livré des milliers de tessons de céramiques gallo-romains essentiellement représentés par le comblement final US 1029 (plus de 18000 récoltés) (fig. 79). La typologie du mobilier céramique correspond aux vases intacts du dépôt 1102. Certaines traces prouvent qu'il s'agit bien du mobilier du sanctuaire et non d'un apport extérieur. Le comblement des tranchées avec cet important rejet nous laisse imaginer l'importante quantité de vases qui devait être entreposée. De plus, des amas de matériaux de construction ont été mis au jour

121. Cette monnaie provient soit du niveau de sol de l'espace 3, soit du fin niveau qui le scelle.



Fig. 76 – L'édicule et l'unité architecturale 2, vues du nord-ouest (cliché : P. Neaud, Inrap).



Fig. 77 – La zone incendiée du portique sud, vue du nord-est (cliché : C. Cornillot, Inrap).

dans l'espace 3 et à proximité. L'absence de mobilier postérieur à l'époque romaine ne se comprend que si la récupération date de cette période. Enfin, un four à chaux a été mis au jour à l'ouest du portique sud et, bien qu'il n'ait livré aucun tesson, de nombreux éléments nous orientent vers une datation à l'époque romaine<sup>122</sup>. Le pillage des tombes fondatrices peut-il être attribué à cette phase de récupération ? Comme le signale A. Morel, par comparaison avec d'autres exemples régionaux de tombes de personnages de rang élevé, le mobilier présent dans les tombes de Sains-du-Nord est étrangement limité. L'absence de mobilier caractéristique ne peut s'expliquer que par un pillage. Bien que les fosses n'aient pas pu être repérées, il serait tout à fait compréhensible que ces structures aient été spoliées si le sanctuaire avait cessé d'être fréquenté et qu'il eût servi de carrière, le respect dû aux fondateurs n'ayant plus lieu d'être. D'autre part, il serait étonnant que le souvenir de ces tombes ait perduré jusqu'à l'époque carolingienne.

122. Il est fortement envisageable que le four à chaux date de la période romaine, car : la récupération de matériaux de construction doit être considérée comme avérée ; il serait étonnant que les matériaux nobles, comme les marbres, dont peu de fragments ont été retrouvés n'aient pas fait l'objet d'une récupération précoce ; il recoupe le caniveau longeant l'exèdre 1 et fonctionnant avec le sanctuaire ; des exemples de fours à chaux gallo-romains liés à la récupération de sanctuaires sont attestés (Fauduet, 2010, p. 163-164) ; le peu d'indices relatifs à l'occupation carolingienne ne nous oriente pas vers une importante récupération des matériaux nécessitant la construction d'un four à chaux ; il y a un certain hiatus dans l'occupation entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. ; enfin, parce que le four est recoupé par une fosse et un trou de poteau dont les comblements sont identiques à une fosse distante d'un peu plus de 1 m et datée du XIII<sup>e</sup> s.



Fig. 78 – Le mur-pignon du portique sud effondré, vu en coupe du nord-ouest (cliché : A. Lanteri, Inrap).



Fig. 79 – L'unité stratigraphique 1029 composée de milliers de tessons de céramique, vue du nord-ouest (cliché : C. Cornillot, Inrap).

## LES ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE

Une occupation carolingienne, difficilement caractérisable, est reconnue par un fond de cabane et une structure de combustion. Le mobilier céramique indique un hiatus dans l'occupation du site entre le XI<sup>e</sup> s. et la fin du XII<sup>e</sup> s. Au XIII<sup>e</sup> s., le site est réoccupé et cela se traduit par des vestiges ne présentant pas réellement d'organisation apparente, toutefois, deux zones d'occupation ressortent. La première, localisée au sud de l'unité architecturale 1, est tout de même caractérisée par un probable bâtiment sur cinq poteaux. La seconde, située à l'est du mur de façade est du portique sud, est essentiellement définie par deux structures de combustion. La transition entre le Moyen Âge classique et le bas Moyen Âge est marquée par la mise en place d'un remblai, probablement lié à la récupération de maçonnerie. Entre les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., outre la récupération de matériaux de construction (notamment mis en évidence par la présence de remblais), un noyau d'occupation, déterminé par un bâtiment excavé et un silo, s'implante au nord de l'emprise. La période médiévale est donc essentiellement relative à de petits noyaux d'occupation d'ampleur limitée dont l'interprétation est difficile à définir (faible nombre de structures et mobilier peu caractéristique). L'époque moderne est définie par une importante action de récupération des maçonneries du sanctuaire et par la mise en place de remblais modifiant fortement la topographie du terrain. Le complexe cultuel a donc essentiellement servi de carrière. Le XVI<sup>e</sup> s. se distingue tout de même par la construction d'une probable tour en bois à laquelle serait associé un four domestique en brique rouge.

\*  
\* \*

Après deux siècles d'activité religieuse, un incendie met fin à la fréquentation du sanctuaire qui servira de carrière dès l'Antiquité. Il convient de nous poser deux questions : l'incendie du sanctuaire peut-il trouver un écho à l'échelle de



**Fig. 80** – La zone incendiée composée de fragments d'argile rubéfiée par le feu et de charbons de bois, vue du nord-ouest (cliché : J. Clerget, Inrap).

l'agglomération ? Si oui, son abandon a-t-il eu une répercussion sur l'avenir de celle-ci ?

Plusieurs indices d'incendie ont été mis en évidence sur divers sites de la commune. Tout d'abord, une zone d'argile rubéfiée par le feu et charbonneuse d'environ 60 m<sup>2</sup> a été mise au jour à l'extérieur du complexe culturel, en bordure d'emprise (fig. 80). Cet épandage, qui contenait des graines calcinées, correspond vraisemblablement à l'incendie d'un bâtiment en torchis qui s'est produit à la fin du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. Compte tenu du contexte de découverte à proximité immédiate du sanctuaire, il est fortement envisageable que cet événement soit synchrone avec l'incendie du sanctuaire et qu'il soit donc postérieur à 261. Ensuite, sur la parcelle B1319 située dans le centre du village, la voie mise au jour lors des fouilles menées entre 1986 et 1987 était scellée par une couche de débris de construction comportant notamment du torchis rubéfié. De plus, le bâtiment le plus important situé à 7,50 m de la voie a, semble-t-il, été détruit par le feu : une importante quantité de charbons de bois longeant cet édifice a été découverte ainsi que de nombreuses traces d'argile rubéfiée par le feu (Broez, 1987, p. 50). Malheureusement, le contexte chronologique est mal défini, toutefois le mobilier céramique le plus récent découvert lors de cette opération date du III<sup>e</sup> s., tout comme les monnaies issues des différentes opérations menées par A. Broez entre 1983 et 1987<sup>123</sup>. Le diagnostic réalisé en 2010 sur la partie non examinée de la parcelle nous oriente vers une destruction de ce secteur au cours du III<sup>e</sup> s., car les vestiges, interprétés comme étant ceux d'un probable habitat, sont principalement datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. au milieu du III<sup>e</sup> s. Enfin, en 2012, le diagnostic effectué sur la parcelle B2205 a mis en évidence le scellement des niveaux d'occupation (essentiellement une rue parfaitement conservée) par un épais remblai de destruction lié à un incendie (fig. 81). L'étude des données issues de la fouille réalisée sur ce site en octobre 2013 est en cours, cependant il apparaît d'ores et déjà que l'abandon de ce secteur s'est produit entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et le début du IV<sup>e</sup> s.

Si la majorité des contextes observés à Sains-du-Nord sont marqués par un abandon au cours du III<sup>e</sup> s., le site fouillé au lieu-dit « le Mur » par Fr. Loridant, localisé sur le plateau et



**Fig. 81** – La rue recouverte par les remblais de destruction liés à un incendie, vue du nord-est (cliché : P. Neaud, Inrap).

qualifié de quartier artisanal, a livré du mobilier céramique attribuable au IV<sup>e</sup> s. Le mobilier céramique a été découvert dans une des pièces qui seraient destinées à recevoir les tours de potier, ce qui nous orienterait vers une occupation tardive du quartier par des artisans. Mis à part le tesson du IV<sup>e</sup> s. découvert dans le sanctuaire, le diagnostic effectué en 2013 sur le plateau, à proximité de la fouille de Fr. Loridant, a livré cinq tessons datés de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. au début du IV<sup>e</sup> s.

Il ressort des diverses opérations archéologiques menées sur la commune depuis les années 1980 que la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. y est marquée par des incendies concernant des espaces privé et public. Bien qu'il soit délicat de parler d'un événement unique, peut-être en relation avec les « invasions » comme l'évoquait déjà en filigrane A. Broez en 1987 (Broez, 1987, p. 58), les recherches actuelles nous orientent vers cette hypothèse. D'après les observations effectuées par cette dernière, il apparaît que la construction des bâtiments de la ville est moins soignée au III<sup>e</sup> s., ce qui pourrait être l'indice d'un recul économique. De plus, le fait qu'aucun des espaces incendiés n'ait été réhabilité tendrait à confirmer que la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. fût marquée, à Sains-du-Nord, par un très net déclin de l'agglomération qui se caractérise par l'abandon définitif de nombreux secteurs. Enfin, compte tenu des indices très limités relatifs au IV<sup>e</sup> s.<sup>124</sup>, il semble falloir considérer que la ville fût déjà en grande partie désertée, pour être probablement totalement abandonnée au début de ce siècle. Si la destruction du sanctuaire est due à un incendie, son abandon définitif semble être d'ordre économique plus qu'idéologique (lois antipaïennes du IV<sup>e</sup> s.). En effet, d'une part il est possible que l'affaiblissement économique des élites locales n'ait pas permis la restauration du sanctuaire ; d'autre part, sa destruction a de toute évidence eu de graves conséquences économiques pour l'agglomération, car il ne fait pas de doute que le « grand sanctuaire » constituait un élément majeur de l'économie locale (vente de céramiques et d'animaux pour les sacrifices ?, accueil des visiteurs, etc.). Cette courte analyse met en exergue le caractère intrinsèquement lié du sanctuaire et de l'agglomération. À tel point que la destruction du premier semble entraîner l'abandon inexorable de la seconde. Cette piste de réflexion devra être prise en compte pour comprendre la destinée du site dont la toponymie médiévale *Sanctis*, attestée au XII<sup>e</sup> s. (Mannier, 1861, p. 381-382), semble encore évoquer l'existence d'un lieu de culte.

124. Il convient toutefois de préciser que, du point de vue de la céramique, le début du IV<sup>e</sup> s. n'est pas très bien connu dans la région et que les études actuelles, notamment à partir de celles de l'agglomération antique de Famars (Nord), tendent à le préciser (information orale : S. Willems).

123. Plus précisément de la fin du III<sup>e</sup> s. (Broez, 1987, p. 58).